NEWSLETTER CONDEREFF

CONDEREFF
Interreg Europe

POLITIQUES DE GESTION DES DECHETS DE CONSTRUCTION ET DE DEMOLITION POUR UNE UTILISATION PLUS EFFICACE DES RESSOURCES

NUMÉRO 5 | OCTOBRE 2020

Dans ce numéro

- Avancements en Auvergne-Rhône-Alpes
- Progression au niveau législatif dans la région de Lazio
- Évènements et projets en République Tchèque
- Développements concernant les déchets de C&D dans la région de la Styrie
- Progression dans la gestion des déchets de C&D en Espagne
- Bonnes pratiques, mises à jour législatives et évènements liés à la gestion des déchets de C&D en Italie

Cher lecteur, chère lectrice,

Voici la 5e édition de la Newsletter du projet CONDEREFF !

CONDEREFF est un projet européen financé dans le cadre du programme INTERREG Europe visant à partager et diffuser les meilleures pratiques en matière de gestion, de diminution et de recyclage des déchets afin d'encourager et de soutenir leur application sur les territoires partenaires.

Dans les pages suivantes, vous trouverez une documentation intéressante décrivant le contexte général et les objectifs du projet, ainsi que des informations relatives aux derniers développements et événements, et ceux à venir.

N'hésitez pas à vous abonner à notre newsletter sur : https://www.interregeurope.eu/condereff/

Nous vous garderons informés de notre progression et des résultats clés pendant le projet par le biais du site du projet, des évènements thématiques et des newsletters.

L'équipe du projet CONDEREFF

CONDEREFF en bref

Les flux de déchets de construction et de démolition (C&D) représentent **20 à 30 % de l'ensemble des déchets produits en Europe**, atteignant deux tiers du total des déchets générés dans certains pays. Les taux de réutilisation varient parmi les pays de l'UE (10-90 %). La directive-cadre relative aux déchets (2008) et la stratégie Construction 2020 fixent le **taux de recyclage et de réutilisation des déchets de C&D à 70% d'ici à 2020**. La priorité est également donnée à ce type de déchets dans le paquet Économie circulaire.

CONDEREFF Interreg Europe

European Union European Regional Development Fund

€ 1.35 M ERDF

Jun 2018 May 2023

CONDEREFF a pour but de **renforcer les capacités régionales pour augmenter les taux de recyclage et de réutilisation des déchets de C&D** dans les régions qui participent au projet.

Environment & resource efficiency

Le projet rassemble 8 partenaires de 5 pays de l'UE qui travaillent ensemble pendant les 5 ans du programme et analysent le contexte concernant les DCD dans les régions, en comprennent les tenants et ont une vision claire des freins et leviers sur lesquels jouer pour faciliter la mise en place de solutions.

Pour remplir ces objectifs, il est nécessaire de repenser la manière dont les produits, matériaux et ressources sont pensés, produits, utilisés et éliminés. Les défis sont nombreux : au niveau organisationnel, technique, culturel et économique; et demandent un investissement en R&D, en nouvelles techniques ainsi que le soutien de tout le développement de la chaîne de valeur.

Selon la perspective organisationnelle, le projet est divisé en **deux majeures parties.** La première, qui a commencé en juin 2018, est focalisée sur des études et analyses qui incluent l'apprentissage de politiques, du marché potentiel des DCD, une cartographie du réseau, sur les outils et ressources pour suivre et tracer la gestion des DCD. La seconde, qui commencera au plus tard en juin 2021, se focalisera sur la mise en place de plans d'action et de tests de solutions sur les territoires.

Etat d'avancement en Auvergne-Rhône-Alpes

Le cinquième semestre est axé sur 3 activités principales chez AURA EE :

- Organisation d'un évènement virtuel sur la conception préventive et la réutilisation des matériaux de construction dans l'achat public en France, visant les parties prenantes impliquées dans le secteur de la construction et de la démolition.
- Présentation du projet CONDEREFF et de ses objectifs lors de la journée régionale des conseillers en énergie partagée organisée en ligne le 24 septembre.
- Développement de formations sur la récupération des déchets provenant de constructions et chantiers publics dans les contrats d'achat public de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement

Évènement sur la conception préventive et la réutilisation des matériaux de construction dans l'achat public en France

Le 5 octobre, AURA EE a organisé un évènement virtuel axé sur la réutilisation des matériaux et les solutions à prescrire dans les contrats d'achat public. L'évènement vise les parties prenantes publiques qui sont impliquées dans la prévention, la rénovation et la gestion des déchets de construction ; ainsi que celles impliquées dans la construction, la réhabilitation et la déconstruction.

Environ 60 personnes ont participé à l'évènement. Après une introduction faite par un représentant élu du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, la première session était consacrée à la présentation des leviers et des freins au développement du réemploi dans les projets (le contexte et le cadre réglementaire, les capacités et leviers techniques et les barrières en matière d'assurance).

Pendant l'après-midi, plusieurs retours d'expérience ont procuré aux participants des exemples concrets sur la façon d'inclure le réemploi dans les marchés publics. Les orateurs ont pu présenter leurs actions et répondre aux questions des participants.

Informer les conseillers en énergie partagés de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les déchets de C&D

AURA EE a présenté le projet CONDEREFF et ses objectifs lors de la journée régionale des conseillers en énergie partagés (CEP) organisée en ligne le 24 septembre avec 30 participants. Les CEP fournissent des conseils précieux aux collectivités locales en ce qui concerne les travaux de rénovation énergétique.

La « RE 2020 », ou la réglementation qui gouvernera la performance environnementale des nouvelles constructions à partir de l'été 2021, requiert la prise en compte de l'impact carbone du cycle de vie complet d'un bâtiment, en incluant la production de déchets de sa conception à sa déconstruction. Ainsi, les CEP peuvent être le relai d'information auprès des élus de façon à planifier plus efficacement et encourager la gestion des déchets de construction.

Selon le sondage conduit lors de la rencontre, le sujet de la gestion et de la réduction des déchets dans les projets de construction et déconstruction était totalement nouveau pour 92 % des participants, tandis que 82 % des participants à l'évènement souhaitaient en savoir plus sur le sujet.

Développement de formations sur l'intégration de la valorisation des déchets et du réemploi dans les marchés publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

AURA-EE collabore avec le Grand Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de co-construire des sessions de formation pour les acheteurs sur le sujet de la valorisation des déchets et du réemploi des matériaux.

L'objectif principal est de fournir des solutions pour faciliter l'intégration de ces enjeux dans le processus d'achat et de suivre leur mise en place correcte lors des travaux. Les premières réunions auront lieu en début d'année 2021 et pourraient s'étendre à d'autres territoires de la région.

Progression au niveau législatif dans la région de Lazio

Nouvelles de la législation italienne

Ce semestre a amené la région de Lazio dans une nouvelle ère, puisque le Conseil Régional de Lazio a approuvé le nouveau Plan Déchet régional par la Résolution n°4 du 5 août 2020.

La région de Lazio s'est équipée d'un outil de planification fondamental visant à sécuriser le cycle complet de déchets de la région, en assurant une meilleure efficacité et productivité, pour la légalité, la durabilité environnementale et les provisions régulatoires européennes.

Les fondations de cette réforme et initiative comprennent la réduction de la production de déchets, la mise en place de collecte séparée et le développement progressif d'une économie circulaire.

Le nouveau planning régional se structure selon 2 piliers :

1. L'auto-suffisance de Lazio et une meilleure répartition territoriale des sites de traitement qui aiderait considérablement à maintenir le cycle de déchets dans leurs frontières.

2. L'économie circulaire avec des investissements et des interventions concrètes pour encourager la collecte

séparée, le recyclage et la réutilisation des matériaux, le soutien pour la création d'une chaine industrielle éco-responsable.

La Région a déjà lancé des politiques et investissements (mentionnés dans le Plan) pour favoriser la réduction de la production de déchets et le développement de l'économie circulaire en portant une attention particulière aux matériaux provenant des activités de construction et démolition.

Enfin, une priorité majeure de ce plan est d'augmenter le pourcentage de matériaux traités pour être recyclés et réutilisés pour que le marché progresse.

Évènements et projets en République Tchèque

L'OCDE aide la République Tchèque par le biais d'une nouvelle stratégie pour une économie circulaire

Le Ministère de l'Environnement de la République Tchèque a lancé un projet de coopération avec l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) pour la préparation d'un cadre stratégique national pour l'économie circulaire de la République Tchèque en 2040 (Circular Czech Republic 2040). Le projet est financé par l'UE et est en cours de développement en coopération avec la Commission Européenne.

La République Tchèque n'a pas encore annoncé une stratégie d'économie circulaire explicite. Le cadre stratégique concernant l'économie circulaire de la République Tchèque 2040 reflète la nécessité de mettre en place des principes d'économie circulaire et d'assurer que ces derniers soient une priorité majeure pour le futur. La préparation du cadre stratégique a commencé fin 2018.

Ce projet de l'OCDE présente les étapes pour la mise en place et la formulation d'une stratégie à long terme qui appliquera des mécanismes de résilience aux futures menaces environnementales comme le changement climatique, la perte de biodiversité, et le développement graduel d'un système complet d'économie circulaire socialement durable.

Nouvelles législatives de la République Tchèque

En parallèle de cette stratégie et en accord avec les principes d'économie circulaire, un amendement à la loi Déchets a été approuvé en République Tchèque.

L'enfouissement des déchets est actuellement un sujet très populaire en République Tchèque et l'une des raisons principales pour lesquelles la nouvelle loi est toujours en discussion.

Soutenir la réduction de l'enfouissement des déchets dans les décharges résulte dans une hausse sévère de la taxe de mise en décharge qui passerait de 500 CZK la tonne (19 €) en 2021, à 800 CZK (32 €) et pourrait aller jusqu'à 1850 CZK (74 €).

Un composant clé qui permettra la transformation de l'économie circulaire de théorie à pratique sera sans doute l'augmentation en termes de capacité et l'émergence de nouvelles régulations pour la collecte de plusieurs types de déchets.

PRVOK - la première maison imprimée en 3D en République Tchèque

Quoi de neuf dans la construction Tchèque ?

La première maison imprimée en 3D en République Tchèque.

Elle a été conçue par le sculpteur Michal Trpák en collaboration avec Kateřina Nováková et Jiří Vel. Cette maison a passé les tests de pression de l'Université

Technique Tchèque de Prague. La technologie d'impression 3D vient des années 80, mais les premières maisons faites avec l'impression 3D ont commencé à émerger seulement dans la décennie passée. À Dubaï par exemple, le premier bâtiment de bureaux a été construit en 2016. La maison de 250 m^2 a été imprimée en 17 jours et construite en 48 heures. PRVOK est la première maison Tchèque entièrement fabriquée en utilisant l'impression 3D.

Points techniques d'intérêt

- Le bâtiment est situé sur un ponton pour pouvoir être déplacé sur l'eau.
- Le squelette imprimé en trois dimensions contient deux couches. Des trous ont été faits dans les couches supérieures pour permettre l'installation du toit qui est une construction en bois.
- La maison peut être contrôlée via un système intelligent grâce à une application. Par exemple, on peut l'utiliser pour la climatisation, le chauffage au sol, les lumières etc.
- Grâce à la superposition et les couleurs, les murs rappellent une formation rocheuse couverte de verdure. Cet élément possède un toit vert qui se transforme en un jardin vertical qui rajoute à l'apparence naturelle du bâtiment.
- Le bâtiment est totalement isolé, les créateurs ont utilisé de la mousse faite de polyuréthane.
- La douche est équipée d'un système qui permet de recycler jusqu'à 90 % de l'eau. Elle comporte un set de capteurs qui vérifient la pureté de l'eau qui jaillit 20 fois par seconde. L'eau propre retourne dans le système, est renettoyée puis réchauffée.
- Certains éléments en bois tels que le meuble de lavabo sont faits de chêne sous-fossile qui date du début de la fin de l'âge de glace.
- À Prvok, vous remarquerez peut-être le système audio dont les haut-parleurs en forme d'escargot ont aussi été imprimés de différentes façons, ici principalement avec du sable.

RRA PK – participation à la conférence « ODPAD ZDROJEM 2020 »

La RRA PK (Agence de développement régional de la région de Pilsen) a participé à la conférence « Odpad zdrojem 2020 » (Conférence Les déchets sont une source), organisée par l'ONG INCIEN. La conférence est axée sur l'économie circulaire incluant des sujets tels que la gestion des déchets, la réutilisation de l'eau et de l'énergie ainsi que la construction circulaire.

Le programme de la conférence répondait aux défis actuels dont : la sécheresse et la gestion de l'eau, l'atteinte des objectifs du package d'économie circulaire, la prévention des déchets, le tri efficace et le recyclage des déchets avec l'utilisation de matières premières secondaires, la mise en place de technologies intelligentes dans les pratiques des villes et municipalités et le travail avec celles-ci, et la recherche réelle d'efficacité dans la gestion des ressources et de l'énergie.

L'atelier s'est fait sur 2 jours : le premier jour comportait des présentations sur l'achat public circulaire, les déchets, l'eau et l'énergie, alors que le deuxième était axé sur les ateliers à thème.

La Commande Publique Durable (CPD)

Selon l'étude *Circularity Gap*, seulement 9 % des matériaux utilisés sont actuellement remis en circulation. Durant la conférence, ils ont également demandé la fin des flux de matériaux et la modification du modèle linéaire de l'économie pour qu'il devienne circulaire. En République Tchèque, environ 600 milliards de couronnes sont investies annuellement dans les contrats publics. Les applications d'économie circulaire peuvent représenter un potentiel important pour le secteur. La CPD est l'une des priorités de l'Accord Durable pour l'Europe, et jouera un rôle majeur dans l'avenir. En relation avec le sujet, une brochure intitulée « Fonctionnement de l'Achat Public Circulaire » préparée par le cabinet d'avocat Kroupahelán, a débuté ici.

La conclusion et le résultat de toute la conférence a rejoint l'esprit du slogan « il est nécessaire d'apprendre », il faut s'éduquer, apprenons les uns des autres et partageons le bon mais aussi les mauvaises pratiques concernant le sujet de l'économie circulaire.

Développements concernant les déchets de C&D dans la région de la Styrie

Présentation d'un nouveau guide C&D

Depuis 2012, la Région de la Styrie a publié des guides pour la gestion des déchets de construction et de démolition pour les groupes cible impliqués dans la chaine de valeur. En 2016, il y a eu des modifications exhaustives de l'Ordonnance sur le Recyclage des Matériaux de Construction, qui ont aussi été incorporés dans les guides.

En tant que membre du projet CONDEREFF, le groupe de parties prenantes régionales a recommandé que les guides individuels soient combinés en un seul guide pour la gestion des déchets de construction et de démolition, et le sujet de la réutilisation des éléments de construction a aussi été ajouté.

Le nouveau guide, qui est aussi disponible en ligne, fournit toutes les informations nécessaires pour tous les types de parties prenantes. Les groupes cibles incluent des propriétaires immobiliers, des développeurs de propriétés, des autorités publiques, des concepteurs/architectes, des entreprises de construction ainsi que des entreprises de recyclage et réutilisation.

La nouvelle apparence du guide sera plus claire et lisible

ce qui facilitera la compréhension de tous les lecteurs. Le guide se focalise sur les sujets liés à la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage de matériaux de construction, tout en expliquant les droits et obligations des participants pour chaque étape du parcours. Tout au long du guide, on trouve plus d'information et les lois liées aux sujets.

Dans une collaboration rapprochée avec le groupe de parties prenantes régionales du projet CONDEREFF, les autres groupes d'intérêt et les autorités au niveau national

et régional, la mise à jour du guide clarifie les ambigüités et fournit des directives exhaustives pour la réutilisation des matériaux de construction et composants de bâtiment

dans le but de bénéficier du potentiel du marché des objets réutilisables dans l'industrie de la construction.

Les nouvelles directives seront présentées lors du prochain atelier en Styrie qui aura lieu fin novembre 2020 et sera disponible en allemand et en anglais.

Progression dans la gestion des déchets C&D en Espagne

Création de nouvelles directives pour estimer les ratios des déchets générés par les travaux de construction et de démolition en Espagne.

Un webinaire s'est tenu le 25 juin 2020 pour présenter le guide pour le calcul des quantités nationales de déchets issus de la construction et la démolition, créé par le Conseil Supérieur du Collège des Architectes et le Conseil Général de l'Architecture Technique en Espagne.

Pourquoi un tel guide ?

Le guide a été préparé pour répondre aux problèmes détectés dans la gestion des déchets de C&D tels que le manque de données disponibles relatives au ratios des déchets de construction et de démolition au sein des

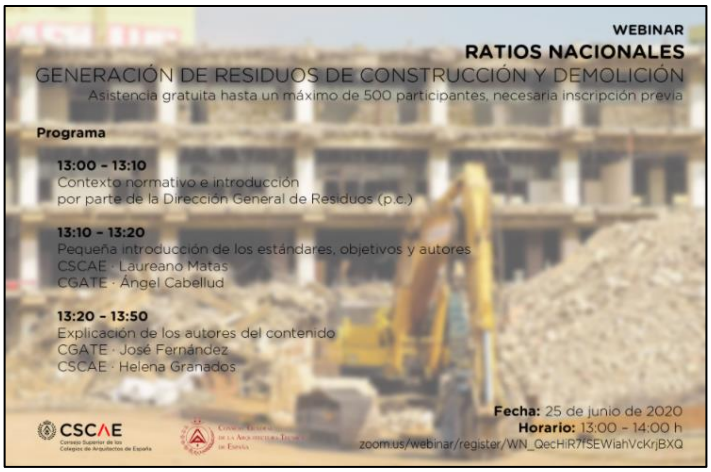

divers travaux de construction et d'immobilier au niveau national.

L'estimation de ratios nationaux concernant la génération de déchets peut être utile pour les parties prenantes dans le secteur de la construction et, en particulier pour guider les planificateurs pour le développement d'une Étude de la Gestion des Déchets de Construction et Démolition lors de l'exécution d'un projet de construction. Cette étude inclurait aussi une estimation de la quantité (exprimée en tonnes et mètres cube) de déchets de construction et démolition qui est générée par les travaux, selon le code de la liste européenne de déchets par l'Ordre MAM/304/2002.

Les auteurs de ce document insistent sur le fait qu'une gestion correcte des déchets commence avec une étude poussée des quantités de déchets générées.

Contribution du projet CONDEREFF

Le guide a été basé (entre autres) sur les résultats du projet CONDEREFF. Mr Laureano Matas, l'un des auteurs principaux du guide, membre du Conseil Supérieur du Collège des Architectes en Espagne, est membre des groupes de parties prenantes régionaux espagnols qui ont participé à plusieurs activités du projet.

C'est une très bonne chose que de telles ressources soient développées dans de plus en plus de pays/régions pour encourager la génération durable et la gestion de déchets ; et pour aider les parties prenantes compétentes et les professionnels sur place tout en faisant une contribution décisive à l'amélioration des régulations concernées.

RATIOS NACIONALES.

GENERACIÓN DE RESIDUOS DE CONSTRUCCIÓN Y DEMOLICIÓN

Edición 2020

Consejo General de la Arquitectura Técnica de España, CGATE
Consejo Superior de Colegios de Arquitectos de España, CSCAE

Entidades externas (diferente nivel de interacción, desde herramientas a bases de datos o información procedente de proyectos de investigación)

- ALCOREC
- Ayuntamiento de Madrid
- Ayuntamiento de Murcia
- BREEAM
- Consell Insular de Mallorca
- CYPE Ingenieros
- Diputación de Cádiz
- ICCL
- IHOBE
- IVE
- ItaC
- Proyecto CONDEREFF Interreg
- Universidad Politécnica de Valencia
- Universidad de Sevilla
- Universidad Politécnica de Madrid · Grupo de investigación TEMA

Obras singulares de distintas regiones

- Estudios de Gestión de Residuos de Construcción y Demolición (EGR)
- Planes de Residuos de Construcción y Demolición (PGR)

Bonnes pratiques, mises à jour législatives et évènements liés à la gestion des déchets C&D en Italie

DECORUM : une plateforme pour la gestion unifiée des travaux publics

Les secteurs de la construction et des travaux publics ont fait face à une série de défis qui devront être adressés de manière ordonnée en vue d'un modèle d'économie circulaire efficace. La complexité des procédures requises pour les travaux publics qui contiennent de nombreuses

étapes et impliquent un grand nombre de sujets freine encore plus une application de la commande publique durable, la réutilisation des composants recyclés et la vérification de la conformité avec les standards produit et les critères environnementaux.

Pour dépasser ces difficultés et rendre la procédure des travaux publics plus simple et plus efficace, ENEA en partenariat avec Softlab S.p.A. et Contento Trade, a développé la plateforme DECORUM dans le cadre du projet homonyme co-financé sous le Fond de Développement Régional Européen - ROP Lazio ERDF 2014-2020.

La plateforme constitue un outil de valeur pour la gestion unifiée de toutes les phases de travaux publics, de la mise en place de l'appel d'offre public, à la progression de la conception en passant par la construction, la maintenance et les phases de décommission.

En utilisant une série d'outils, les utilisateurs étant impliqués dans diverses capacités dans les travaux publics (l'autorité contractante, le concepteur, l'entreprise contractante, les fournisseurs de matériaux de construction et les usines de recyclage) pourront gérer les procédures complexes, assurer la conformité avec les exigences régulatoires et environnementales pendant leurs activités, tels que les critères minimum environnementaux et trouver des matériaux recyclés certifiés dans les alentours.

Le 23 septembre 2020, la plateforme DECORUM a été présentée dans un webinaire édité par ENEA lors de l'évènement Remtech - INERTIA 2020. Le webinaire a vu la participation des représentants d'ENEA, des partenaires DECORUM et des organisations opérant dans la durabilité du secteur de la construction.

Antonella Luciano, gestionnaire scientifique du projet DECORUM a présenté des contenus et outils aux techniciens du secteur de la construction et aux administrations publiques.

La plateforme a été sélectionnée en tant que Bonne Pratique par l'ICESP (la plateforme des parties prenantes de l'économie circulaire italienne) et les détails ont été publiés dans le journal scientifique suivant : Luciano, A., Cutaia, L., Cioffi, F. Sinibaldi C. (2020). La gestion unifiée du recyclage en démolition et construction : la plateforme DECORUM pour l'amélioration de l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la construction. Environ Sci Pollut Res (2020). https://doi.org/10.1007/s11356-020-09513-6

Publication de UNI/PdR 75:2020 sur la démolition sélective

La nouvelle UNI/PdR 75;2020 (référence pré-standard) « Déconstruction sélective - Méthodologie pour la déconstruction sélective et la récupération des déchets dans une perspective d'économie circulaire » a été publiée le 3 février 2020.

L'UNI/PdR constitue un document technique adopté au niveau national qui regroupe des prescriptions relatives aux pratiques partagées par le groupe de travail « UNI Déconstruction sélective ». L'UNI/PdR représente une directive visant l'application des principes de l'économie circulaire sur les sites de construction. Plus particulièrement, elle offre un cadre de référence utile pour la digitalisation de l'information sur les matériaux dans les processus de déconstruction sélective visant la gestion durable des déchets C&D.

Bien entendu, la PdR définit un macro-process (qui inclut des audits pré-démolition et la création d'une base de données matériaux) qui vise la promotion de la récupération grâce à la réutilisation et/ou au recyclage des déchets C&D et la gestion digitale du process et des informations. Cela permettrait de dépasser les limitations du traçage des déchets et du système de gestion actuels, qui, en Italie apparait comme un obstacle à la diffusion des process circulaires sur les sites de construction.

Le 21 septembre 2020, l'UNI/PdR a été présentée lors d'un webinaire édité par ENEA et sponsorisé par l'UNI au sein de l'évènement Remtech - INERTIA 2020 qui vise à illustrer ses objectifs et contenus aux techniciens du secteur de la construction.

Le webinaire rassemblait un large panel de participants dont les représentants de l'UNI (Dr Elena Mocchio), certains membres du groupe de travail de l'UNI et deux des principales parties prenantes (Associations Categorie ANPAR et NADECO) et ENEA (Paola Altamura).

La discussion sur la fin du statut de déchets et des dérivés : barrières et solutions pour une économie circulaire durable et efficace

La « fin des déchets » et la qualification des dérivés constituent deux des principaux obstacles à l'avancement vers un modèle d'économie circulaire. L'Italie n'a toujours pas de législation claire concernant la fin du statut de déchets qui pourrait aider à mettre en place un marché avec une grande variété de matières premières secondaires.

Le pays manque également d'une application uniforme des régulations nationales sur les dérivés, ce qui encouragerait des pratiques industrielles symbiotiques, une meilleure gestion et une réduction des déchets. Ces manques sont des obstacles majeurs pour l'avancement de l'économie circulaire en Italie. Cela fait des années que les entreprises italiennes attendent des évolutions sectorielles du statut de déchet pour les déchets de construction et démolition. En attendant, ils utilisent des standards ad hoc.

La nouvelle loi italienne n° 128/2019 stipule que, en l'absence de critères spécifiques adoptés par les régulations ministérielles habituelles, les autorités locales ont le pouvoir d'autoriser des procédures au cas par cas.

Pour autant, il existe encore de nombreux problèmes critiques signalés et représentés par des entreprises dans le secteur de la construction, qui sont aussi accueillis par les législateurs et qui concernent particulièrement les méthodes de contrôle (passage en ex-post et phase d'échantillonnage) et les process bureaucratiques excessifs.

Pour pouvoir discuter plus amplement et fournir des solutions à ces problèmes périlleux, ENEA a organisé au sein de la foire internationale ECOMED 2020 (qui a eu lieu à Catane du 16 au 18 juillet 2020) un atelier thématique invitant les principales institutions impliquées dans ces procédures, telles que le Ministère de l'Environnement et l'Institut Italien de la Protection de l'Environnement (ISPRA), des institutions de recherche, les universités de Catane et Messine, des avocats et des entreprises.

Le partenariat CONDEREFF

Spain - Polytechnic University of Valencia **(Lead partner)**

Germany - ISW Institute for Structural Policy and Economic Development

Austria - Styrian Provincial Government

Greece - Region of Thessaly

Italy - Italian national agency for new technologies, energy and sustainable economic development - ENEA

France - Auvergne Rhône-Alpes Energy Environment Agency

Italy - Lazio Region

Czech Republic - The Regional Development Agency of the Pardubice Region

SOUHAITEZ-VOUS DEVENIR MEMBRE DE CONDEREFF ET EN SAVOIR PLUS ?

Inscrivez-vous à notre newsletter sur le site www.interregeurope.eu/condereff/

EDITORIAL

Pour plus d'informations ou en savoir plus sur la newsletter, veuillez contacter

Mme Lucile Drancourt | lucile.drancourt@auvergnerhonealpes-ee.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :